

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MEDICAMENT VETERINAIRE

FELIGEN CRP LYOPHILISAT ET SOLVANT POUR SUSPENSION INJECTABLE

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Une dose de 1 mL contient :

Substances actives :

Lyophilisat :

Calicivirus félin vivant atténué, souche F9	$10^{4,6}$ à $10^{6,1}$ DICC ₅₀ (*)
Herpèsvirus félin vivant atténué, souche F2	$10^{5,0}$ à $10^{6,6}$ DICC ₅₀ (*)
Parvovirus félin vivant atténué, souche LR 72	$10^{3,7}$ à $10^{4,5}$ DICC ₅₀ (*)

(*) DICC₅₀ : Dose infectant 50 % des cultures cellulaires.

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants
Lyophilisat :
Chlorure de sodium
Phosphate monopotassique

Phosphate disodique
Hydroxyde de potassium
Lactose monohydrate
Acide glutamique
Phosphate dipotassique
Gélatine
Solvant :
Eau pour préparations injectables

Lyophilisat : lyophilisat blanc.

Solvant : liquide incolore.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Chez les chats :

- Immunisation active contre la rhinotrachéite virale du chat, la calicivirose féline et la panleucopénie infectieuse féline.

3.3 Contre-indications

Aucune.

3.4 Mises en garde particulières

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Les anticorps d'origine maternelle, en particulier ceux dirigés contre le virus de la panleucopénie féline, peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Il est recommandé d'administrer un traitement antiparasitaire 10 jours au moins avant la vaccination.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Chats :

Très fréquent (> 1 animal / 10 animaux traités) :	Troubles du tractus digestif ¹
Fréquent (1 à 10 animaux / 100 animaux traités) :	Œdème au site d'injection ^{1,2,3} Hyperthermie ^{1,2,4} , Léthargie ^{1,4}
Très rare (< 1 animal / 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés) :	Réaction d'hypersensibilité ⁵ (e.g. Vomissement, Diarrhée, Dyspnée, Œdème allergique) Syndrome de boiterie fébrile ⁶

¹ Transitoire(s).

² Léger(ère).

³ Disparaît spontanément en 2 jours.

⁴ Résolution spontanée.

⁵ En cas de réaction allergique ou anaphylactique, un traitement symptomatique approprié doit être administré.

⁶ Chez les chatons, comme après l'utilisation de tout vaccin contenant du Calicivirus félin atténué.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

Ne pas utiliser durant la gestation et la lactation.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Les données d'innocuité et d'efficacité démontrent que FELIGEN CRP peut être mélangé et administré avec une dose de RABIGEN.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé un autre médicament vétérinaire que celui mentionné ci-dessus. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

3.9 Voies d'administration et posologie

Voie sous-cutanée.

Reconstituer le vaccin en mélangeant le lyophilisat et le solvant.

Agiter doucement et administrer immédiatement.

Administrer une dose de vaccin par voie sous-cutanée selon le schéma vaccinal ci-dessous :

Primo-vaccination :

- Première injection à partir de l'âge de 8/9 semaines.
- Deuxième injection 3 à 4 semaines plus tard.

Les anticorps d'origine maternelle peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination. Si la présence de tels anticorps d'origine maternelle est suspectée, une troisième injection vaccinale à partir de l'âge de 15 semaines peut être appropriée.

Vaccinations de rappels :

Annuelles avec une dose unique.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique 3.6 n'a été constaté après administration d'une surdose de vaccin.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Sans objet.

4. INFORMATIONS IMMUNOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QI06AD04.

Le vaccin contient des souches vivantes atténuées de l'herpèsvirus félin (souche F2), du calicivirus félin (souche F9) et du parvovirus félin (souche LR 72). Il est destiné à stimuler une immunité active contre la rhinotrachéite virale du chat, la calicivirose féline et la panleucopénie féline.

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception de ceux mentionnés à la rubrique 3.8 ci-dessus.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : à utiliser immédiatement.

5.3 Précautions particulières de conservation

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2°C et 8°C).

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre type I

Bouchon élastomère

Capsule aluminium

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

VIRBAC
1ERE AVENUE 2065 M L I D
06516 CARROS CEDEX
FRANCE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/9097407 0/1980

Boîte de 10 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 10 flacons de 1 dose de solvant de 1 mL

Boîte de 50 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 50 flacons de 1 dose de solvant de 1 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

29/08/1980 - 03/05/2010

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

04/10/2024

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).